

ÉVALUATION COMMUNE

CLASSE : Première

EC : ☐ EC1 ☒ EC2 ☐ EC3

VOIE : ☒ Générale ☐ Technologique ☐ Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : ☐ Oui ☒ Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : ☐ Oui ☒ Non

☐ Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

☐ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

☐ Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Sondages publiés une semaine avant les élections de 2019 au Parlement européen et résultats du vote en France

		Estimations ¹ des instituts de sondage			Résultats	
		Harris interactive	Elabe	Ipsos		
Partis politiques ²	Nombre de personnes interrogées	1 006	2 004	9 610	Nombre de suffrages exprimés	22 654 519
RN	Intentions de vote	25 %	23,5 %	23,5 %	Votes	23,3 %
LREM		22,5 %	23 %	23 %		22,4 %
LR		12 %	12,5 %	12,5 %		8,5 %
EELV		7,5 %	8,5 %	8,5 %		13,5 %

¹ : Estimations provenant de sondages établis avec la méthode des quotas.

² : Noms des partis politiques

RN : Rassemblement National

LREM : La République En Marche

LR : Les Républicains

EELV : Europe Écologie Les Verts

Lecture : Le Rassemblement national obtenait 25 % des intentions de vote des 1006 personnes interrogées une semaine avant le suffrage par l'institut de sondage Harris interactive et a obtenu 23,3% des suffrages exprimés lors des élections européennes du 26 mai 2019.

Source : d'après Harris Interactive, Elabe, Ipsos et Ministère de l'Intérieur, mai 2019.

Questions :

1. Présentez deux effets que produit le recours fréquent aux sondages sur la vie politique. (3 points)
2. À l'aide du document, comparez les estimations des sondages d'opinion avec les résultats des élections européennes de 2019 en France pour le parti EELV. (3 points)
3. En vous appuyant sur le document, les sondages permettent-ils d'anticiper les résultats des élections ? (4 points)

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que l'entreprise est un lieu de relations sociales entre différentes parties prenantes.

Document 1 :

De nombreuses voix s'élèvent aujourd'hui pour promouvoir un modèle européen continental du capitalisme¹ qui se soucierait davantage des intérêts de l'ensemble des parties prenantes des entreprises et pas seulement de leurs actionnaires comme c'est le cas dans le capitalisme actionnarial² anglo-saxon. Il ne s'agit pas de défavoriser l'actionnaire ou de compromettre le profit sans lequel une entreprise ne peut être pérenne³, mais de prendre en compte les intérêts de tous les partenaires de l'entreprise pour optimiser la création de richesses et sa répartition. Autrement dit, (...) d'aligner davantage les intérêts des dirigeants des entreprises avec ceux des salariés, des clients, des sous-traitants et fournisseurs, des créanciers⁴, des consommateurs (...).

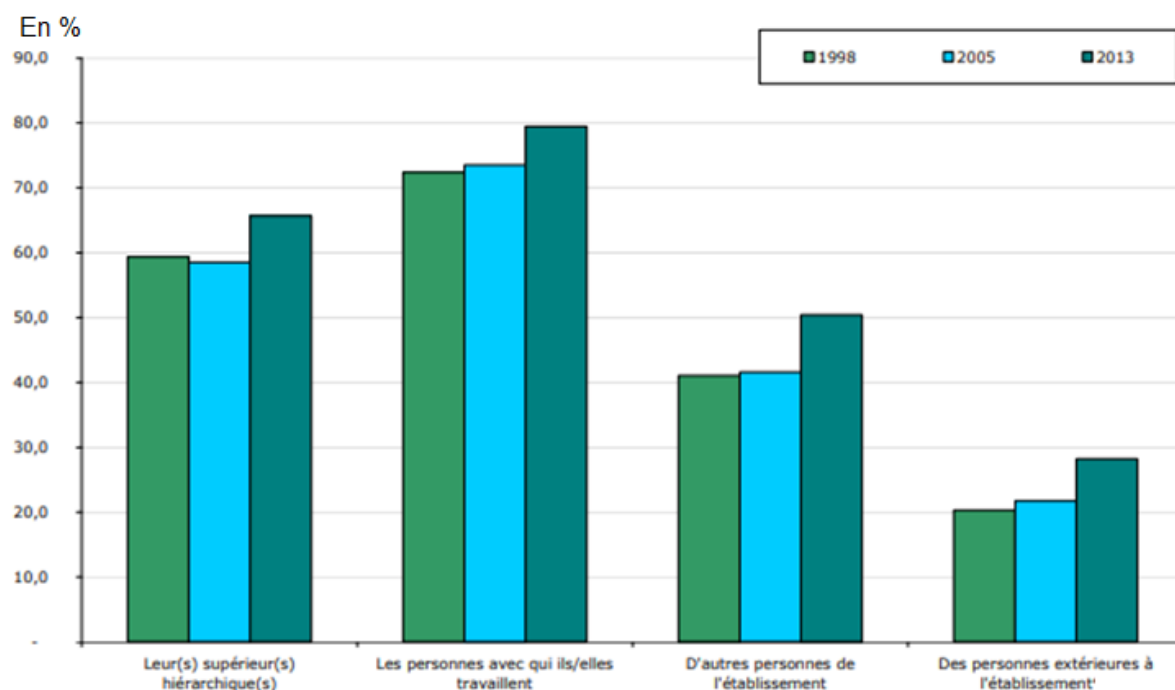
Les actionnaires sont propriétaires des actions et, en contrepartie des fonds qu'ils ont mis à la disposition de l'entreprise, ils ont droit à une rémunération *via* la distribution de dividendes et – si possible – l'augmentation de la valeur de leurs actions, mais en aucun cas, ils ne sont propriétaires de l'entreprise (une société est une personne morale et à ce titre ne peut appartenir à personne). (...) Dans cette configuration d'un capitalisme financier dit actionnarial, les dirigeants sont censés prendre des décisions favorables aux intérêts des actionnaires, autrement dit garantir une rentabilité rapide et élevée de l'argent investi, quitte à prendre des décisions radicales en matière de politique salariale et/ou d'emplois afin de préserver coûte que coûte les profits (...). [Désormais], il faut restaurer la légitimité des dirigeants dont on a eu tendance à faire des « agents » de l'actionnaire là où leur mission consiste à définir et à porter des projets capables de créer de la valeur collective dans le long terme. (...)

Douze pays de l'Union européenne ont déjà adopté des systèmes qui prévoient la participation d'élus de salariés aux conseils [d'administration].

Source : Patrick ARTUS, Marie-Paule VIRARD, *Et si les salariés se révoltaient ?*, 2018.

1. Système économique actuel, reposant sur la propriété privée et le libre marché.
2. Type de capitalisme qui favorise, parmi les parties prenantes de l'entreprise, les actionnaires.
3. Durable.
4. Prêteurs, qui détiennent une dette sur l'entreprise.

Document 2 : Proportion de salariés français qui sont aidés s'ils ont du mal à faire un travail délicat ou compliqué (en %).



Champ : Ensemble des salariés ; France métropolitaine.

Source : DARES, *Enquêtes Conditions de travail*, juin 2016.